

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA  
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



ANA-SUP

**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE  
L'UNIVERS PROFESSIONNEL (UNIPRO)  
EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION  
COMPLÉMENTAIRE À DÉLIVRER DES DIPLÔMES DE  
LICENCE ET DE MASTER**

**Equipe d'Évaluateurs :**

- **Ibrahima Khalil CISSE, Professeur titulaire (Président)**
- **Mouhamadou Moustapha THIAM, Professeur titulaire (membre)**
- **Samba THIAL, Ingénieur (membre)**

**Signature**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Juin 2023**

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
1. PRESENTATION DE L'UNIPRO .....	3
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION .....	4
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE .....	4
4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP .....	5
5. POINTS FORTS DE L'UNIPRO.....	31
6. POINTS FAIBLES DE L'UNIPRO .....	32
7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DE L'UNIPRO.....	32
8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT (UNIPRO).....	33
9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-Sup .....	33
10. PROPOSITION D'AVIS.....	34

## **INTRODUCTION**

Dans le but d'obtenir une autorisation à délivrer des diplômes de licence et Master pour les filières suivantes : *Génie Informatique, Génie Civil, Management Qualité Hygiène Sécurité Environnement, Droit des Affaires et Journalisme Communication*, l'institution dénommée UNIVERS PROFESSIONNEL « UNIPRO » a présenté à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, un rapport d'auto-évaluation institutionnelle.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Professeur Ibrahima Khalil CISSE (Président), du Professeur Mouhamadou Moustapha THIAM et de M. Samba THIALL, professionnel pour procéder à l'évaluation de cet établissement.

Le mardi 06 juin 2023, l'équipe a effectué une visite à l'UNIPRO en vue de vérifier si l'établissement en question satisfait aux standards de qualité de l'ANAQ-Sup au regard du référentiel d'évaluation institutionnelle.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

### **1. PRESENTATION DE L'UNIPRO**

UNIPRO a été créé en janvier 2016. C'est un établissement privé, d'enseignement supérieur où l'on exploite avec succès le concept d'alternance École/Entreprise.

L'établissement a obtenu une autorisation provisoire du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation sous le numéro 232/DGES/DESP du 20 janvier 2016 et un agrément définitif du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion sous le numéro *MFPAA/SG/DFPT du 22 novembre 2016*. Il est également habilité par l'ANAQ-Sup et donc autorisé à délivrer des diplômes de Licence sous le numéro : Rep SEN/Ensup-priv/HA/025-2017, et des diplômes de Master sous le numéro RepSEN/Ensup-priv/HA/076-2021.

Il vient également d'obtenir l'accréditation des programmes de licence en Gestion des Ressources Humaines, Transport Logistique et Banque Finance Assurance.

UNIPRO s'est toujours inscrit dans une dynamique de formation initiale et continue de techniciens et managers, capables de s'insérer dans le marché du travail, mais aussi de s'adapter aux éventuelles mutations dans leur environnement professionnel.

Aujourd'hui, l'établissement dispose de deux campus. Le premier est situé à la SICAP Mermoz et le second sur la VDN à côté de l'hôtel Good Rade. Pour anticiper ou intégrer une demande future en formation, un troisième campus situé à la cité SIPRES est en construction et ne devrait pas tarder à ouvrir ses portes.

## **2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION**

Pour l'élaboration du rapport, un Comité de pilotage composé d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration avait été mis en place.

Le rapport d'auto-évaluation fait en tout et pour tout 323 pages dont 100 pages de rapport proprement dit et un glossaire des annexes sur 223 pages, ce qui montre l'importance donnée à la présentation des éléments de preuve des standards) ; il comprend ainsi trois parties et est structuré comme suit :

- analyse des standards au regard du référentiel d'évaluation institutionnelle avec après analyse des standards ;
- identification des points forts et des points faibles ;
- perspectives d'amélioration assorties de appréciations générales des du rapport.

Le rapport contient toutes les informations et la plupart des éléments de preuve nécessaires à un jugement objectif, les autres ont été mis à la disposition de l'équipe le jour de la visite. Le rapport est donc complet et suffisamment informatif.

## **3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE**

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe de direction et les membres du personnel de l'école ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit des experts évaluateurs.

Conformément à l'agenda prescrit par l'ANAQ-sup, la visite a commencé à 09h08 mn par un entretien avec l'équipe de direction. Durant cet entretien, le Directeur général, l'encadrement et le responsable des accréditations et des relations institutionnelles ont fait la présentation du rapport.

Le Président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup a présenté à son tour ses collègues au comité de pilotage de l'évaluation du programme en rappelant l'objectif de la mission assignée aux experts de l'ANAQ-Sup, le programme de travail de la journée, les attentes des uns et des autres et le parcours que subira le rapport des experts.

Le président du comité de pilotage a, après cela présenté le rapport d'auto-évaluation et à l'issue de cette séance, l'équipe d'experts a posé des questions et reçu tour à tour les enseignants de la formation non membres du comité de pilotage, les étudiants du programme avant la pause déjeuner à 14h30 mn avant de rencontrer le PATS pour procéder à des entretiens. La visite des locaux a fait suite à cette étape.

L'après-midi a été consacré à la visite des locaux administratifs et pédagogiques (salles de classes, ateliers, laboratoires et équipements) suivie d'échanges (Questions /Réponses entre les experts les Responsables du programme) et à une synthèse orale des activités de la journée, faite par le Président de l'équipe d'experts.

#### **4. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP**

Le programme essaie de se conformer aux standards de l'ANAQ-Sup en donnant, au besoin, des éléments de preuve, qui parfois ne corroborent pas de manière systématique les assertions avancées dans le rapport et vérifiées sur le terrain suite aux entretiens avec les différentes composantes du programme et à la visite des locaux.

##### **Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution**

**Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.**

La mission première annoncée de l'Institut UNIPRO est de former des managers confirmés capables, dans ce monde en mutation, d'anticiper et de maîtriser les changements de notre environnement.

Grâce au programme Alternance École/Entreprise qui est une nouveauté dans le système éducatif sénégalais, UNIPRO forme des jeunes opérationnels, dans un esprit d'excellence académique, d'engagement personnel et d'ouverture.

Afin d'accomplir convenablement cette mission de formation supérieure, l'établissement a élaboré un nouveau plan stratégique quinquennal clair qu'il déroule sur la période 2022-2027.

Ce plan vise à :

- ✓ proposer aux citoyens des profils de formation qui correspondent aux besoins du marché ;
- ✓ satisfaire la demande en formation qui lui est adressée ;
- ✓ garantir une formation de qualité à tous ses étudiants afin d'agir significativement sur les taux d'acquisition globaux des compétences ;
- ✓ tisser des partenariats stratégiques et durables avec les chefs d'entreprise ;
- ✓ permettre aux étudiants, par le biais de stage en entreprise, de découvrir et de s'imprégner de l'environnement de l'entreprise durant leur cycle de formation ;
- ✓ renforcer l'engagement social et le leadership ;
- ✓ obtenir des reconnaissances et accréditations au niveau national et International.

Autrement dit, la mission est clairement définie dans le Plan Stratégique, cette mission est bien conforme aux normes LMD définies par l'ANAQ-Sup et il y a une bonne intégration dans l'environnement social, politique aussi bien pour les étudiants, le PATS et le PER avec même un octroi des voyages d'agrément au personnel (PATS et PER)

***Eléments de preuve fournis:***

- Plan stratégique 2022/2027 ;
- Arrêté du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat ;
- Autorisation provisoire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Habilitation à délivrer des diplômes de licence et de masters ;
- Attestations d'accréditation ;
- Document présentant les objectifs généraux (extrait du plan stratégique).

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.**

L'établissement a élaboré un manuel de procédures qui formalise les principales actions administratives, financières et opérationnelles qui régissent les différentes fonctions de l'Institution. Ce document rédigé sous la supervision de la Direction Générale est validé par le Conseil de Gestion de l'établissement et est accessible aux acteurs des différents maillons de la chaîne administrative et pédagogique.

Le Manuel garantit une harmonie dans l'exécution des tâches en délimitant le terrain d'action de chaque acteur.

Le Directeur, à travers des actes de nomination confirme les niveaux de responsabilité des différents membres du personnel.

L'organisation administrative et pédagogique est gérée par le Conseil de Gestion, le Comité Pédagogique et Scientifique, la Cellule interne d'assurance qualité, la Direction des études et la Direction administrative.

L'organigramme détermine la hiérarchie au sein de l'établissement. Les rôles de chaque comité sont consignés dans des actes de nomination signés par la Direction.

Autrement dit, tous les acteurs de l'école participent à la prise de décisions (membres du personnel, étudiants et enseignants).

Ainsi on peut dire qu'UNIPRO s'est doté d'un schéma organisationnel qui décrit les différents organes ainsi que leur rôle. Il dispose également d'un règlement pédagogique qui décrit les conditions d'admission, de validation des semestres et de passage en classe supérieure. Cette description est tout

à fait conforme à la législation et à la réglementation sur le LMD. Les conditions de délivrance des diplômes y sont également précisées. Un organigramme décrit la structuration de la gouvernance institutionnelle décrite comme suit :

- Une Direction qui décide de la stratégie et du développement avec le Conseil d'Administration.
- Un Conseil Scientifique, un Conseil des Professeurs et un Conseil Pédagogique qui donnent des avis sur les offres de formation, les méthodes pédagogiques, les acquisitions documentaires, les évaluations des enseignements, les accréditations.
- Des Départements, dirigés par des responsables de l'institut ayant statuts de chargés d'enseignements.
- Un Responsable des finances et de la comptabilité, un responsable planification et Gestion académique, un Responsable de l'hygiène et de la sécurité.
- Le Personnel d'Appui chargé de la surveillance, du nettoyage, du gardiennage, et des activités courantes.

L'UNIPRO est également appuyé par deux Commissaires aux Comptes.

Cependant, l'organigramme gagnerait à être structuré avec une légère modification pour une nette séparation des fonctions académiques et administrative

#### *Eléments de preuves*

- Manuel de procédures administratives et financières ;
- Actes de nomination des responsables de Filière ;
- Actes de création des différents comités (CIAQ, CPS, CC) ;
- Organigramme ;
- PV réunions du comité pédagogique et scientifique ;
- Feuilles de présence ;
- Syllabus.

#### *Appréciation globale sur le standard : ATTEINT*

**Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.**

L'organigramme disponible fournit des informations sur les liens hiérarchiques. Cependant, même s'il est affirmé que la fonction exercée par chaque membre du personnel au sein des différents services est précisée, cela ne rend pas clair la séparation et la hiérarchisation des missions.

L'existence de fiches de postes et des actes de nomination annexés est réelle.

Par ailleurs, UNIPRO est dotée d'un corps professoral suffisant, composé d'enseignants qualifiés et expérimentés. Certains d'entre eux sont des permanents et les autres des vacataires.

Le personnel administratif et technique quant à lui, est constitué d'hommes et de femmes compétents dont la majorité a des contrats à durée indéterminée.

Il a été vérifié qu'avant le démarrage de chaque année académique, en collaboration avec le service comptable, il est élaboré un budget de fonctionnement. Celui-ci prend en compte toutes les dépenses prévues par les différents services. Il est validé par le conseil de gestion et le suivi est assuré par la Direction administrative.

Le budget couvre l'ensemble des charges financières nécessaires à la réalisation des objectifs prévus. Le matériel existant est en bon état et permet également de garantir les objectifs de formation que l'école s'est fixés sauf qu'il n'y a pas de laboratoires propres à l'institution pour les cours spéciaux. Cependant l'institution gagnerait à recruter un peu plus du PER titulaire d'un doctorat. Un seul docteur est permanent.

S'agissant des infrastructures, l'Institut gagnerait à se déloger pour disposer d'espace plus grand. On constate qu'il y'a qu'une classe par niveau d'une part et d'autre part avec l'absence d'ascenseurs les personnes à mobilité réduite ne sont pas pris en compte ; cela est corrigé par le projet imminent de construction d'un bâtiment neuf répondant aux normes.

***Eléments de preuve :***

- Budget annuel ;
- Business plan ;
- Liste du matériel existant.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.**

L'essentiel des sources de financement de l'établissement provient des frais de scolarité (inscriptions et mensualités) et de l'apport du promoteur et cela semble garantir le bon fonctionnement des activités. Le Conseil de Gestion de l'Institut a donné plein pouvoir au Directeur Général pour la gestion du budget annuel et la recherche d'autres sources de financement afin d'éviter le blocage de son fonctionnement.

Les différentes procédures de gestion de l'école sont consignées dans un manuel de procédures administratives et financières. De plus, l'école dispose d'un logiciel de gestion administrative « LEA-GEST » qui produit les états journaliers et les brouillards de caisse ainsi qu'un logiciel de gestion comptable « Sage » qui assure le suivi de la comptabilité.

Les états financiers sont certifiés chaque année par un cabinet agréé (2ADS) et les comptes de UNIPRO sont soumis à un audit annuel par le cabinet CMG.

***Eléments de preuves :***

- Contrat comptable ;
- Etats financiers, Contrat d'audit, brouillard de caisse.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.**

UNIPRO a mis en place une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) depuis mars 2016. Celle-ci a été renouvelée le 04 février 2022.

Cet organe œuvre dans le sens d'améliorer les conditions d'études et les performances scolaires des apprenants.

Elle veille également à l'amélioration des conditions de travail du personnel administratif et du PER. Pour réussir sa mission, ladite cellule intervient dans tous les programmes de formation à travers des prospections et des enquêtes auprès des étudiants.

Les membres de la CIAQ, épaulés par les autres membres du personnel administratif et pédagogique ont mis en place un dispositif qui facilite le recueil et le traitement de l'avis des étudiants inscrits aux différents programmes de formation.

Le cahier de textes est conçu de telle sorte qu'il offre à la CIAQ la possibilité de suivre en temps réel et d'apprécier la qualité des prestations du PER affecté aux programmes.

Les questionnaires envoyés aux étudiants permettent de renseigner leurs opinions sur la qualité de la prestation des enseignants. Les grilles, consultées, montrent que les formateurs intervenant dans les différents programmes sont globalement et favorablement bien notés par les apprenants.

Ainsi, l'institution a mis en place une cellule interne d'assurance qualité qui a élaboré des mesures efficaces (cahiers de textes, rapports d'intervention, etc.) permettant de suivre de manière rigoureuse l'offre de formation et d'améliorer la qualité des services offerts. Celle-ci collabore étroitement avec tous les services de l'établissement afin de prévenir et de détecter d'éventuels problèmes en vue de proposer des solutions adaptées.

***Eléments de Preuve***

- Acte de nomination du responsable de la CIAQ ;
- Cahier de textes ;
- Rapport d'activités ;
- Exemple du questionnaire ;
- Grille d'évaluation des enseignements ;
- Grille de recrutement des enseignants ;
- PV du comité chargé de la révision des programmes ;

- Rapport d'intervention.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.**

UNIPRO a créé une cellule chargée de prévenir et de gérer les conflits et a pour mission d'unifier et de pacifier les relations entre les étudiants, les enseignants (PER) et les membres de l'administration (PATS). Cette cellule dispose de moyen adéquat lui permettant de s'autosaisir en cas de différends entre ces derniers.

La CIAQ et le comité des étudiants fonctionnent en parfaite harmonie pour gérer tout risque de conflit et l'ambiance sociale qui prévaut permet de limiter les risques de conflit.

***Eléments de preuves :***

- Acte de nomination ;
- PV de réunion ;
- Rapport d'activités de la cellule de prévention et de médiation des conflits.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

## **Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation**

**Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.**

Les formations offertes conduisent à des diplômes de Licence et de Master. Tous ces programmes de formation, placés sous la responsabilité scientifique des enseignants de rang A, sont décrits dans les maquettes pédagogiques et répondent aux exigences du système LMD. En effet, chaque année académique est constituée de deux semestres avec une valeur de 30 crédits chacun. Les maquettes pédagogiques prennent en compte les rubriques imposées par le système LMD (*répartition de crédits, volume horaire et modules de formation*). Elles sont composées d'unités d'enseignements fondamentales, transversales et optionnelles.

Par ailleurs, au cours de l'année académique et grâce à son programme d'alternance École/Entreprise, les étudiants, de la première année au Master, sont placés progressivement en stage chez des partenaires dans le but de leur permettre de découvrir très tôt le milieu professionnel et de valider leurs connaissances théoriques acquises.

Par ailleurs, les programmes BTS permettent de former des étudiants qui souhaitent intégrer rapidement la vie active après deux années d'études. On a noté que chaque année l'établissement réussit à obtenir d'excellents résultats à cet examen d'État avec des taux de réussite de près de 98%.

Le système d'alternance École/Entreprise élaboré permet ainsi de proposer des programmes adaptés en fonction des exigences du monde professionnel ; ce qui est en parfaite adéquation avec les orientations nationales et internationales en matière de professionnalisation des formations.

UNIPRO à travers son offre d'études et de formation innovantes, s'inscrit indéfectiblement dans la logique de fournir des enseignements de qualité.

Cette offre s'appuie sur trois leviers :

- la formation alternée qui permet de produire à terme des étudiants opérationnels ;
- l'initiation des étudiants à l'entrepreneuriat dès la première année d'études et la création d'un incubateur d'entreprise au sein de l'établissement qui favorise le développement et la création d'entreprise ;
- la mise en place d'une plateforme E-Learning qui donne l'option aux apprenants qui le désirent de s'inscrire aux formations à distance.

Pour mieux prendre en charge les questions non abordées dans les cours magistraux, des ateliers pratiques et de recherches sont introduits dans les maquettes de formation. De telles séances permettent aux apprenants de participer à des simulations et d'utiliser leurs acquis dans le cadre du traitement des problèmes fréquents qui touchent les acteurs professionnels.

A la fin de chaque étape des enseignements-apprentissages, en plus d'une visite d'entreprise, sont organisés des séminaires de préparation au stage qui évoquent des aspects fondamentaux tels que :

- Les techniques de rédaction d'un CV ;
- L'entretien d'embauche ;
- Les techniques de recherche d'emploi.

Une autre innovation de taille est l'initiation à l'entrepreneuriat intégrée dans les maquettes dès la première année d'études qui rentre dans le cadre de cette volonté affichée à favoriser une insertion professionnelle rapide des étudiants,

Aussi, un incubateur d'entreprise a été mis en place au sein de l'établissement. Son rôle est de guider les étudiants porteurs de projets. Cette entité accompagne les apprenants en leur fournissant des conseils appropriés pour la conception de leur business model ainsi que la recherche de financement.

A ce jour, l'incubateur a aidé à l'élaboration d'une cinquantaine de business plan.

Notons enfin que les programmes de formation proposés par l'établissement sont tous placés sous la responsabilité scientifique des enseignants de rang magistral.

***Eléments de preuve :***

- Maquettes pédagogiques ;
- Rapport du taux de placement en stage ;
- Manuel pédagogique ;
- Autorisation d'extension de filières ;
- Contrat de prestation de services des coordonnateurs des Masters ;
- Calendrier académique ;
- Plateforme E-Learning ;
- PV des réunions pour le réaménagement du Programme ;
- PV des conseils de classes ;
- Fiches de simulations d'entretien d'embauche ;
- Livrets de stage ;
- Fiches d'évaluation des stagiaires par les maîtres de stage ;
- Rapport de visite des lieux de stage ;
- Règlement relatif à l'évaluation des apprentissages.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.**

Les maquettes pédagogiques respectent toutes les exigences du système LMD concernant la répartition des crédits, les volumes horaires et les modules de formation. De ce fait, tout apprenant à la possibilité de capitaliser et de transférer ses crédits pour une mobilité facile.

UNIPRO a signé des conventions avec des écoles privées d'enseignement supérieur au niveau national et International : DBS1, Dot Home, 2IM, IPJI, IPSAS, Horizon A Tunis, IPEM, ENITA Au Maroc, The Dakar Institute of African Studies.

L'objectif de ces partenariats est de mettre en place un programme d'échange d'expériences, comprenant des intérêts communs dans le domaine de la formation entre enseignants, étudiants et personnel administratif des Institutions.

A ce titre, l'école reçoit chaque année sur la base de ces conventions, des étudiants venant de l'école Dakar Institut of African Studies (ETATS UNIS) dans le cadre de ce programme.

Des échanges d'enseignants ont déjà eu lieu au niveau national avec des Instituts partenaires comme DOT HOME, 2IM, IPE et au niveau International avec des Instituts comme HORIZON à TUNIS.

Ceux-ci se sont faits sur la base d'un protocole d'accord bien défini à la suite d'une requête d'un des établissements.

Cet accord stipule que chaque Institut devra offrir aux enseignants de l'autre qui la visitent, un traitement similaire à celui reçu par ses propres enseignants.

***Eléments de preuves :***

- Descriptif du système LMD ;
- Maquettes de formation ;
- Convention de partenariat ;
- Correspondances avec DIAS ;
- Acte de nomination de la cellule d'insertion des partenariats et des relations extérieures ;
- Rapports d'activités de la cellule d'insertion des partenariats et des relations extérieures ;
- Protocole d'échange ;
- Attestation de service fait ;
- Liste des étudiants admis au programme d'échange avec l'Université Horizon de Tunis.

Ainsi, l'établissement a élaboré des maquettes de formation qui respectent les exigences du système LMD favorisant ainsi la mobilité des étudiants.

Dans le cadre de la mobilité estudiantine, des accords de partenariat ont été signés avec des universités privées nationales et Internationales. Parmi elles, l'Université Horizon de TUNIS avec laquelle nous avons établi un programme d'échange et d'harmonisation de nos programmes respectifs ce qui donne l'opportunité aux étudiants des deux entités de faire des séjours académiques dans le pays hôte.

A ce jour 12 étudiants ont participé à ce programme d'échange et sont actuellement en Tunisie

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.**

Avant le démarrage des cours, l'équipe pédagogique organise des journées d'information et de sensibilisation sur le Règlement Intérieur de l'établissement, les programmes de formation ainsi que les exigences du système LMD.

Pour consolider le niveau d'information des étudiants, un livret comprenant, entre autres, le descriptif du système LMD, les conditions d'obtention des attestations et des diplômes, ainsi que toutes les principales informations relatives à la pédagogie sont envoyées via mail aux étudiants.

Ces mesures s'accompagnent également de la mise en place d'un Manuel académique dans lequel sont évoqués clairement et de manière plus détaillée les points saillants qui régissent l'obtention des attestations et des diplômes académiques.

Toutefois, un étudiant ne peut recevoir son attestation que s'il est en règle avec les services pédagogiques, le service comptable mais surtout lorsqu'il aura capitalisé le nombre de crédits requis. S'agissant des conditions d'attribution de crédits, les dispositions prévues par l'établissement sont telles qu'une ressource est considérée comme capitalisée que si et seulement si la note est supérieure ou égale à 10.

Un élément de compétence est entièrement acquis dès lors que les éléments qui le composent sont tous comptabilisés.

Toujours est-il que tous les éléments constitutifs font l'objet d'une inter-compensation au sein de l'élément de compétence. Un Élément de Compétence acquis durant le cycle de formation n'est pas, chez l'apprenant, synonyme de redoublement. Les dispositions permettent un passage en classe supérieure sous des conditions de transparence requises.

Par référence au système LMD, chaque semestre procure au maximum 30 crédits, mais le cycle de formation en Licence qui se déroule sur six (6) semestres n'est validé que si l'étudiant dispose de 180 crédits.

En définitive, l'attribution de l'attestation ou du diplôme est possible que si l'étudiant remplit toutes les conditions citées précédemment.

### ***Eléments de Preuve***

- Livret de l'étudiant ;
- Manuel Pédagogique ;
- Le descriptif du système LMD ;
- Fiche d'engagement.

### ***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.**

La Direction des Etudes de l'établissement organise régulièrement l'évaluation des enseignements dans le but d'améliorer la qualité de la formation. Cette activité est supervisée par la CIAQ et se fait sur la base d'un questionnaire anonyme soigneusement élaboré. Les données recueillies sont étudiées et traitées convenablement, ce qui permet de produire des statistiques fiables et de prendre des décisions allant dans le sens d'apporter des correctifs.

Des rencontres périodiques sont tenues avec les délégués de classe afin de recueillir leur avis sur la qualité des prestations de formation qui leur sont offertes.

UNIPRO suit également l'insertion de ses diplômés en établissant des statistiques sur le taux d'insertion par niveaux (Licence, Master).

Le SCAI (Service de Conseil et d'Aide à l'Insertion) est le premier interlocuteur des étudiants dans le cadre de l'appui à l'insertion. Cette Cellule dispose également d'un répertoire ou Annuaire dans lequel est mentionnée une liste d'employeurs potentiels dans les différents domaines. Celui-ci est accessible à l'ensemble des étudiants inscrits aux programmes.

Ce service a également mis en place une plateforme dans laquelle sont répertoriés tous les anciens diplômés de l'école. Celle-ci nous permet d'assurer un suivi adéquat de nos alumni et de générer des statistiques fiables sur les taux d'insertion des filières.

Fondée en janvier 2021, l'association des Alumni a pour principale mission d'animer la communauté des diplômés et étudiants d'UNIPRO, de promouvoir l'entraide et la solidarité entre eux et de mettre à leur disposition des outils et services (ateliers, conférences, rencontres etc.) afin de mieux appréhender le milieu professionnel. A ce jour, l'Association compte plus de 427 membres répartis à travers le monde.

Depuis la première promotion 2017/2018, les filières Génie informatique ; Génie civil ; Droit des affaires et MQHSE voient les diplômés s'insérer progressivement dans le monde professionnel. En effet on remarque des taux d'insertion très satisfaisants de l'ordre de 72%.

Ainsi, on peut constater la pertinence du système d'alternance d'UNIPRO, qui facilite l'insertion des apprenants en développant chez eux l'opérationnalité

*Le suivi des étudiants est bien organisé du fait de la politique d'alternance menée par l'Institut*

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).**

L'Institution a mis en place une politique officielle d'évaluation de ses programmes d'études. Celle-ci se fait selon les deux volets suivants :

**Volet 1 :** évaluation des programmes par les étudiants

**Volet 2 :** Auto-évaluation des programmes de formation

Les programmes de formation sont ainsi évalués périodiquement par des comités de pilotage constitués par l'établissement selon le référentiel de l'ANAQ-Sup. Cette activité a pour but de vérifier la conformité des programmes par rapport aux normes établies. A ce jour, nous avons réalisé l'auto-

évaluation de 6 programmes de formation (Marketing et Stratégies - Transport et Logistique – Gestion Des Ressources Humaines – Banque Assurance Finance – Entrepreneuriat et Gestion des PME – Commerce International) sous la supervision de la cellule interne d'assurance qualité.

Ces expériences ont été très enrichissantes pour notre Institut, car elles nous ont permis de déceler les forces et les faiblesses des différents programmes de formation et d'apporter les correctifs adéquats.

Des mécanismes de suivi des évaluations sont mis en place conformément au descriptif des mesures d'assurance qualité des enseignements. Celles-ci se font selon le canevas suivant :

- Synthèse des évaluations au niveau du service des études ;
- Suivi des actions correctives par la CIAQ et le comité chargé du traitement des données issues des évaluations des enseignements.

***Éléments preuve :***

- Les fiches d'enquêtes renseignées ;
- L'auto-évaluation des programmes ;
- Rapports de révision des programmes ;
- Evaluations des enseignements ;
- Synthèse des évaluations ;
- PV du comité chargé du traitement des données issues des évaluations des enseignements.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Champ d'évaluation 3 : Recherche**

**Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.**

L'établissement n'a pas d'activité de recherche proprement dite. Cependant, des efforts sont faits pour accompagner les enseignants dans la production scientifique.

Cela se traduit par une batterie d'actions pour inciter le corps professoral à la recherche.

Ainsi, dans le cadre de la production scientifique, l'Institut UNIPRO à travers son Comité Scientifique, a mis en place un fonds (2% du budget) pour subventionner la publication de livre et/ou revue scientifique spécialisée.

Tout membre du corps professoral (Permanent/ Vacataire) peut en bénéficier. Il suffit de déposer son « projet de livre ou revue scientifique spécialisée » auprès du Comité Scientifique pour validation. Une fois le projet validé dans un délai de 15 jours, l'enseignant sera accompagné dans un premier temps d'une bibliothèque électronique mise à sa disposition par l'établissement pour enrichir sa documentation.

D'ailleurs cette bibliothèque est consultable par tout enseignant sans condition aucune. L'établissement s'engage à faciliter la publication en plus d'assurer de supporter 50% de la facture pro-forma proposée par la maison d'édition.

En réalité, et malgré tous les efforts, UNIPRO n'a pas pour l'instant d'activités de recherche. L'Institution n'est pas affiliée à une Ecole Doctorale. Elle ne dispose pas de publications dans des revues.

***Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT***

**Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.**

La condition principale de validation du projet d'accompagnement, est le rapport entre la thématique choisie et les programmes proposés par l'établissement. Une fois la publication faite, l'établissement accompagne la promotion du livre en achetant au moins 10 exemplaires. Ces livres sont proposés au programme et mis à la disposition de la bibliothèque pour enrichir le fonds documentaire.

***Eléments de preuve :***

- Projet de livre,
- Protocole d'accompagnement,
- Facture ; Chèque,
- Livre édité,
- Facture,
- Fonds documentaire.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.**

Les procédures liées au recrutement et à la promotion des enseignants sont clairement décrites dans le manuel de procédures administratives et financières de l'établissement. Elles se font selon les canevas suivants :

- Expression de besoins par la Direction des études ;
- Lancement de l'appel à candidature par le biais de notre site internet, dans les réseaux sociaux ou dans un journal de la place ;
- Collecte et examen des dossiers ;
- Entretien individuel effectué par un comité. Il est à noter que durant cette phase, les compétences didactiques et scientifiques sont évaluées.

Une fois le candidat sélectionné, l'enseignant devra déposer un dossier complet dont le syllabus du cours). La procédure est clôturée par la signature du contrat.

Les enseignants sont évalués une semaine avant la fin du module par les étudiants. Les résultats sont exploités par la CIAQ et transmis au comité chargé du traitement des données issues des évaluations des enseignements.

Sur la base d'évaluation satisfaisante, et après validation du dit Comité, les enseignants vacataires bénéficient généralement d'une prime d'encouragement et sont souvent mis en priorité en cas de recrutement.

Les enseignants permanents les mieux évalués, peuvent bénéficier d'une promotion, d'une prime d'encouragement ou de cadeaux offerts par la Direction de l'Institut.

Lors du recrutement des enseignants, leurs compétences didactiques ainsi que leurs qualifications scientifiques sont considérées. Dans la grille d'évaluation, une partie est exclusivement réservée aux compétences didactiques. Si des lacunes sont décelées à ce niveau, il est recommandé en général à l'enseignant de participer aux séminaires de renforcement de capacité souvent organisés par l'établissement.

***Eléments de preuves :***

- Fiches de recrutement des enseignants ;
- PV du comité chargé du traitement des données issues des évaluations des enseignements.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.**

La Direction de UNIPRO accorde une grande importance à la formation de son personnel d'enseignement et de recherche. Les enseignants peuvent exprimer un besoin de formation par lettre

à la Direction des études. Celle-ci se chargera de vérifier la pertinence et l'urgence du besoin ainsi que la programmation en fonction du calendrier académique.

Des enseignants ont déjà eu à exprimer leurs besoins de formation en Master. Ces demandes ont été accordées et prises en charge à 100% par l'établissement.

L'école convie régulièrement les membres de son personnel administratif et pédagogique à des séminaires de formation dont l'objectif reste l'acquisition ou le renforcement de capacités.

A UNIPRO, l'évaluation des enseignements est essentielle dans le processus d'apprentissage. Supervisée par la CIAQ, elle est effectuée avant la fin de chaque module. Celle-ci porte essentiellement sur le respect du syllabus, de la pédagogie, du matériel didactique et de la compréhension du cours.

Si des lacunes sont décelées dans ce domaine, le comité chargé du traitement des données issues des évaluations des enseignements organise un entretien avec l'enseignant en question pour lui exposer les résultats et lui proposer éventuellement de participer aux séminaires qui sont souvent organisés dans le but de renforcer leurs capacités.<sup>57</sup>

***Éléments de preuves :***

- Lettre de demande de formation ;
- Protocole d'accord ;
- Fiches d'inscription ;
- Feuilles de présence aux séminaires de formation ;
- Résultats des évaluations des enseignements ;
- Procédure de renforcement des capacités.

Ainsi, la formation continue et le perfectionnement du personnel sont des priorités pour l'établissement. Des prises en charges complètes ont été accordées à certains de nos enseignants demandeurs, pour une formation en Master.

Des séminaires de formation dans différents domaines, sont régulièrement organisés tout au long de l'année par UNIPRO dans le but de renforcer les capacités des agents

***Appréciation du standard : ATTEINT***

**Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève**

Le service des ressources humaines en collaboration avec la Direction Générale de UNIPRO a élaboré un plan de développement des ressources humaines afin d'assurer la disponibilité d'un personnel compétent et motivé conformément à nos besoins.

Pour ce faire, quatre objectifs stratégiques identifiés constituent le socle des interventions et activités proposées :

1. Doter l'école d'un personnel de qualité conformément aux besoins identifiés ;
  2. Planifier la formation initiale et continue conformément aux besoins identifiés après chaque évaluation ;
  3. Gérer les carrières de la totalité des agents au sein des différentes catégories d'emplois ;
  4. Mettre en place des mesures de motivation pour accroître les performances des agents ;
- L'efficacité de ce plan se mesure par l'accroissement de la productivité et l'atteinte des objectifs.

***Eléments de preuve :***

- Plan de développement des ressources humaines ;
- Plan de formation ;
- Fiches d'évaluation du personnel ;
- Feuilles de présences aux séminaires ;
- Liste des avantages du personnel.

Ainsi, UNIPRO a mis en place un plan de développement des ressources humaines avec des axes stratégiques clairement définis. Ce plan permet de garantir la gestion des carrières du personnel. Le standard n'est pas atteint car l'institution n'a pas pour l'instant une politique de relève. Il n'existe pas pour le moment de plan de formation, ni de liste de promotion. Nous ne disposons pas d'éléments de preuve

***Appréciation du standard : NON ATTEINT***

**Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.**

Aucune disposition n'a encore été prise en ce sens compte tenu de la jeunesse de l'institution. Ainsi, UNIPRO ne s'est pas dotée de plans de carrière pour le personnel enseignant qui du reste n'est pas pour le moment permanent.

***Appréciation du standard : NON ATTEINT***

**Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

**Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.**

Les procédures relatives au recrutement et à la promotion du personnel administratif, technique et de service sont consignées dans le manuel de procédures administratives et financières.

Celles-ci s'articulent autour des points suivants :

1. Expression de besoins par la Direction de l'école,
2. Lancement de l'appel à candidature par le biais de notre site internet, dans les réseaux sociaux ou dans le journal,
3. Examen des dossiers,
4. Entretien individuel effectué par un comité composé du Directeur Général et d'un spécialiste en ressources humaines.

Une fois la sélection effectuée, le candidat devra déposer un dossier composé (du cv, de la photocopie du CIN, de la photocopie légalisée des diplômes obtenus ainsi que deux photos d'identité).

A l'issue de l'entretien, un contrat de travail sera proposé aux candidats retenus. A la fin de chaque année, le personnel est évalué par un comité constitué du Directeur Général et d'un consultant en ressources humaines. Cette évaluation donne l'opportunité aux meilleurs agents d'obtenir des promotions.

A l'issue de cette évaluation, l'établissement organise des séminaires de formation afin de renforcer les capacités de son personnel.

Ainsi, les procédures de recrutement sont respectées tout en privilégiant les diplômés de l'Institut.

***Eléments de preuves :***

- Code du travail ;
- Procédures de recrutement ;
- Procès-verbal commission d'avancement ;
- Feuilles de présence aux séminaires ;
- Contrat du personnel/DMT ;
- IPRES/CSS ;
- IPM ;
- Fiches de poste.

***Appréciation du standard : ATTEINT***

**Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).**

La formation continue du personnel est une priorité pour UNIPRO car elle permet incontestablement d'améliorer la performance des collaborateurs.

Les agents qui désirent faire une formation dans une filière donnée, peuvent exprimer un besoin de formation par lettre à la Direction. Après acceptation, un document de validation est délivré afin de permettre à ce dernier de s'inscrire au programme demandé.

A ce jour, quatre membres du personnel administratif ont bénéficié d'une bourse complète d'inscription en Master. Cet avantage concerne à ce jour :

1. le Directeur des Etudes pour un Master en Management de la Qualité.
2. le Responsable des Etudes pour un Master en Banque Finance Assurance.
3. l'Assistante Comptable pour un Master en Banque Finance Assurance.
4. le Surveillant Général pour un Master en Gestion des Ressources Humaines.

Un plan de formation est établi chaque année en fonction des résultats des évaluations. De plus, l'établissement organise régulièrement des séminaires de formations en vue de renforcer les capacités du personnel.

***Eléments de preuves :***

- Fiches d'inscription du personnel aux formations continues ;
- Attestations de prise en charge ;
- Plan de formation du personnel ;
- Fiches d'évaluation du personnel ;
- Feuilles de présence aux séminaires.

***Appréciation du standard : ATTEINT***

**Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s**

**Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.**

L'accès aux programmes d'études à UNIPRO est parfaitement arrimé à la réglementation nationale et Internationale en matière d'enseignement supérieur et est régi par certaines normes et règles.

Le baccalauréat est exigé pour intégrer nos programmes de formation en Licence et BTS. Une étude minutieuse du dossier du candidat ainsi qu'un entretien avec les responsables pédagogiques de notre établissement constituent une condition supplémentaire pour l'admission définitive.

Le passage du niveau de Licence à celui de Master est régi par l'obtention des 180 crédits réglementaires sanctionnés par la validation d'un mémoire de fin de cycle. Ces conditions d'admission

sont consignées dans les fiches de programme, le règlement intérieur ainsi que dans le manuel de procédures pédagogiques de l'établissement.

***Eléments de preuve :***

- Fiches de programme ;
- Manuel de procédures pédagogiques ;
- Conditions d'attribution des attestations ;
- Descriptif du système LMD.

***Appréciation du standard : ATTEINT***

**Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Le code de l'éducation rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les femmes et les hommes, est bien appliqué. L'égalité des chances est une réalité à UNIPRO.

Grâce au logiciel de gestion « LEA-GEST », à la fin de chaque année, il est recueilli des statistiques fiables et claires qui font état des effectifs hommes/femmes, des nationalités de nos étudiants.

La courbe disponible dans le rapport d'auto évaluation décrit l'évolution de la population estudiantine depuis le début des activités de notre établissement. Dans ce programme de Génie Civil, on note une bonne représentativité des filles malgré des préjugés qui qualifient cette filière de « masculine »

Compte tenu de ces états de fait, l'égalité des chances semble être une réalité dans le déroulement des formations proposées par l'établissement.

***Eléments de Preuve***

- Données statistiques

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.**

Grâce au logiciel de gestion administrative et pédagogique « LEA GEST », UNIPRO de statistiques concernant les taux de réussite des étudiants.

L'administration garde un œil sur la progression des enseignements-apprentissages des étudiants durant leur cursus académique. Elle ne se limite pas à cela, car les notes des évaluations à mi-parcours telles que les notes des contrôles continus, l'évaluation faite par les maîtres de stage sans oublier les prestations aux examens sont constamment exploitées par les instances de décision.

Les tableaux Statistiques disponibles dans le rapport d'auto évaluation fournissent les taux d'acquisition ou de réussite pour chaque élément de Compétence pendant une période indiquée.

Ainsi, nous pouvons dire que les résultats issus des examens finaux prouvent que les objectifs en matière d'installation de compétence chez les étudiants inscrits dans les différents programmes sont quasiment atteints même s'il faut admettre que les enseignements-apprentissages demeurent perfectibles.

Cependant, plusieurs initiatives sont prises afin d'améliorer continuellement les taux de réussite aux unités d'enseignements.

On remarque un taux d'insertion très satisfaisant des étudiants issus de la filière génie civil en milieu professionnel.

Le taux de poursuite des études est de 15%. Cela est dû au fait que dans les filières techniques, beaucoup d'étudiants trouvent un emploi avant même la fin de la licence.

On remarque un taux d'insertion très satisfaisant des étudiants issus de la filière génie informatique en milieu professionnel. Celui-ci a largement évolué en passant de 66% en 2020 à 81% en 2022.

Le taux de poursuite des études est de 10%. Cela est dû au fait que dans les filières techniques, beaucoup d'étudiants trouvent un emploi avant même la fin de leur licence.

On remarque un taux d'insertion très satisfaisant des étudiants issus de la filière MQHSE en milieu professionnel.

Le taux de poursuite des études en Master MQHSE est de 12%.

On remarque un taux d'insertion très satisfaisant des étudiants issus de la filière Droit des affaires en milieu professionnel.

Le taux de poursuite des études en Master en droit des affaires est quasi nul du fait de l'ouverture récente de la filière.

### ***Eléments de Preuve***

- Rapports du taux de réussites des étudiants ;
- Rapports annuels du taux de poursuite des études par niveau et par filière ;
- PV de délibération du jury d'examen ;
- Fiche d'information des programmes ;
- Conventions de partenariat avec les entreprises ;
- Attestation de Stage.

Ainsi, le service pédagogique de l'établissement, grâce au logiciel de gestion dédié, établit chaque année des statistiques fiables concernant les taux de réussite observés dans chaque classe et chaque

niveau. Des statistiques sont également établies sur les données concernant la durée des études. Ces données sont régulièrement mises à jour

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.**

La qualité des enseignements et de l'encadrement des étudiants constitue un axe stratégique qui préoccupe la direction d'UNIPRO et une place importante dans le dispositif mis en place dans le cadre des programmes de formation. Le bloc pédagogique de l'établissement porte un regard attentif quant à l'encadrement des étudiants. Un tableau statistique figurant dans le rapport d'auto évaluation renseigne sur les fluctuations des taux d'encadrement durant les trois dernières années.

***Eléments de Preuve***

- Liste complète du PER intervenant dans les différentes filières ;
- Ratio des professeurs permanent ;
- Ratio des professeurs de rang A ;
- Résumé du taux d'encadrement, Résultats d'enquêtes ;
- Tableau des taux d'encadrement annuels.

Ainsi, la Direction pédagogique s'efforce de veiller aux éléments impératifs de la formation en l'occurrence le niveau d'encadrement des étudiants inscrits aux différents programmes. Notre établissement dispose d'un corps professoral de qualité composé de docteurs, de professionnels et d'enseignants de rang magistral. Les taux d'encadrement sont corrects et en phase avec les normes établies

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.**

UNIPRO a mis en place un système d'information adéquat impliquant tous les services de l'établissement.

De l'accueil jusqu'à la finalisation de l'inscription, le visiteur reçoit toutes les informations et conseils afférents à ses choix de formations.

Le SCAI est le premier interlocuteur des étudiants dans le cadre de l'appui à l'insertion. Des services supplémentaires sont mis en place par cet organe dans le but de préparer et d'informer les étudiants sur les exigences du milieu professionnel :

- Séminaires de formation et coaching,
- Missions Terrains Encadrées,
- Ateliers thématiques d'aide à l'insertion professionnelle,
- Parcours PRO.

***Eléments de preuve :***

- Acte de nomination du SCAI ;
- Simulation d'Entretien d'embauche ;
- PV Journée d'orientation ;
- Liste des services offerts, séminaires organisés.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiants(e)s en situation de handicap.**

UNIPRO ne dispose pas actuellement de service spécial pour les étudiants en situation de handicap. Cependant, les responsables ont présenté un projet de construction de son futur siège sur la VDN et prévoit de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de doter cette infrastructure d'équipements adéquats pour les personnes en situation de handicap.

***Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT***

**Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements**

**Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.**

Depuis sa création en 2016, les autorités de l'établissement veillent à ce qu'il y ait un minimum d'infrastructures pour répondre aux normes d'une école de référence. Vu le volume d'étudiants de plus en plus important (on en est à 2000 avec 30% d'étrangers et 17 nationalités), l'Institut s'est lancé dans un projet de construction de nouveaux locaux sur la VDN et qui abriteront le futur siège.

Par ailleurs, pour un cadre convivial adéquat et pour mieux répondre aux aspirations des uns et des autres, plusieurs aménagements ont été notés. Il s'agit entre autres :

- de la mise en place d'une infirmerie fonctionnelle dotée d'équipements suffisants pour le traitement des premiers soins de nos étudiants, enseignants et personnel administratif ;
- des extincteurs fonctionnels placés dans les points focaux de l'établissement ;
- des indications des issues de secours balisées sont présentes dans tous les couloirs du bâtiment et menant à un point de rassemblement défini à l'extérieur de l'école. A cela s'ajoutent les indications des salles de classes et bureaux ainsi que la spécification des toilettes homme/femme ;
- du maintien de l'hygiène des locaux assurée par une équipe technique sous la supervision du Comité d'hygiène.

Aujourd'hui, l'école dispose de deux (2) campus et bientôt d'un troisième qui sera le futur siège

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.**

UNIPRO a mis en place une bibliothèque physique bien équipée dans le but de renforcer la qualité de l'encadrement.

L'établissement dispose également d'une bibliothèque numérique qui a été installée dans l'ensemble des postes d'ordinateurs.

Une connexion WIFI haut débit accessible partout au sein de l'établissement facilite l'accès à l'information et la recherche.

***Éléments de preuve :***

- Statistiques sur le fonds documentaire, abonnement à un magazine spécialisé en logistique (contrat du cabinet Africa Logistics Academy) ;
- Inventaire de la bibliothèque ;
- Pourcentage du budget alloué à la documentation ;
- Nombre d'étudiants disposant d'un ordinateur ;
- Taux de couverture du WIFI ;
- Plan d'occupation ;
- Autorisation de construire du nouveau siège.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.**

Afin d'assurer le suivi médical de nos étudiants, enseignants et personnel administratif, notre Institution a mis en place une infirmerie fonctionnelle dotée d'équipements suffisants pour le traitement des premiers soins.

Lors de l'inscription, il est établi pour chaque étudiant un document qui renseigne sur les antécédents médicaux pour une meilleure prise en charge. UNIPRO est aussi en partenariat avec le centre de santé de Mermoz pour la gestion des cas qui ne peuvent pas être pris en charge sur place.

Des extincteurs fonctionnels sont placés dans les points focaux de l'établissement. De plus, les indications des issues de secours balisées sont présentes dans tous les couloirs du bâtiment et mènent à un point de rassemblement défini à l'extérieur de l'école.

A cela s'ajoutent les indications des salles de classes et bureaux ainsi que la spécification des toilettes homme/femme. Le maintien de l'hygiène des locaux est assuré par une équipe technique sous la supervision du Comité d'hygiène.

***Éléments de preuve :***

- Plan d'évacuation du bâtiment ;
- Acte de nomination du comité d'hygiène ;
- PV du comité d'hygiène ;
- Liste du matériel et équipement ;
- Inventaire des médicaments de l'infirmerie.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

## **Champ d'évaluation 8 : Coopération**

**Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.**

Dans sa démarche stratégique d'ouverture, UNIPRO a noué des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur au plan national et international que sont : DBS, Dot Home, 2IM, IPJI, IPSAS, Horizon A Tunis, IPPEM, ENITA Au Maroc, The Dakar Institute Of African Studies.

Cette coopération avec des établissements d'enseignement supérieur d'ici et d'ailleurs favorise l'échange dans les programmes des étudiants et des professeurs.

UNIPRO a adopté depuis sa création le système d'alternance École/Entreprise.

A cet effet, plusieurs partenariats ont été noués dans les milieux professionnels, ce qui permet le placement effectif de tous les étudiants chaque année.

De même, UNIPRO collabore avec des organismes publics et privés ainsi que des collectivités locales dans le cadre de l'orientation d'étudiants.

Par ailleurs, le Directeur Général d'UNIPRO, représente l'école à la Fédération des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur (FEPES).

***Éléments de preuves :***

- Conventions de partenariat ;
- Rapport d'activités ;
- Attestation de service fait.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

**Champ d'évaluation 9 : Information et communication**

**Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.**

Le logiciel de gestion administrative et pédagogique « LEA-GEST » intègre toutes les solutions de gestion académique, commerciale et procédurale de l'établissement. Il renseigne également sur les statistiques concernant les rapports pédagogiques de rentrée et de fin d'année concernant les étudiants.

Ce système permet également de gérer en même temps plusieurs activités de base et de gagner du temps concernant la gestion administrative et pédagogique de l'établissement. Il aussi également de déceler les forces et d'apporter des correctifs aux faiblesses.

Les décideurs de l'établissement ont accès en permanence aux données contenues dans ce système d'information. Cependant, les accès sont limités en fonction de la sensibilité de l'information. Seul le Directeur général détient un accès complet à toutes les fonctionnalités du logiciel.

***Eléments de preuves :***

- Description du Système LÉA-GEST ;
- Contrat avec le partenaire ;
- Acte de nomination de la cellule de communication.

Malheureusement, et pour l'instant du fait du statut du personnel PER en ce qui concerne les offres d'études et la recherche, il n'y a pas de résultat contrairement au PATS. Pour le PATS il est fortement impliqué.

***Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT***

**Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.**

UNIPRO s'est doté d'un site internet dans lequel sont stockées les données de base. Il dispose également d'un système de web to sms et de web mailing, qui permettent aux agents, étudiants et enseignants d'obtenir des informations en temps réel. UNIPRO a mis en place une cellule de communication, chargée de superviser les échanges internes et externes.

Concrètement la communication interne se fait :

- Avec le personnel par le biais des réunions d'informations, des notes de services, des comptes rendus de réunions.
- Avec les étudiants par l'affichage, envoi de sms, tournée d'informations dans les salles de classes et les rencontres avec les responsables de classe.

La communication externe se fait par le biais d'un plan élaboré chaque année et dans lequel sont mentionnées les actions commerciales prévues. Elle se fait également à travers les journaux, les flyers, les affiches, et par l'intermédiaire des réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram ou par notre site internet [www.univerprofessionnel.com](http://www.univerprofessionnel.com).

Les journées portes ouvertes sont également organisées chaque année afin de communiquer sur les programmes et les différents services offerts aux étudiants. Toutes les informations sont soumises à la validation des autorités compétentes avant la diffusion ce qui rend l'information fiable.<sup>97</sup>

***Eléments de preuves :***

- Bordereaux des mailings ;
- PV de réunions ;
- Plan de communication ;
- Forum socioprofessionnel ;
- Insertions publicitaire dans les journaux et magazines ;
- Journée d'orientation.

***Appréciation globale sur le standard : ATTEINT***

## **5. POINTS FORTS DE L'UNIPRO**

A l'issu de l'exploitation du rapport d'auto-évaluation, des échanges avec les trois composantes (Etudiants, PER et PATS) et de la visite effectuée il ressort que les points forts sont :

- Des enseignants engagés et motivés de qualité ;
- Un management participatif de l'administration à l'écoute des différentes composantes (PATS et PER impliqués dans la gouvernance) ;
- Une politique sociale appréciée par PATS et PER (prise en charge médicale) ;
- Une quasi-totalité des PATS en contrat de type CDI bénéficiant d'un traitement salarial satisfaisant aux yeux des concernés ;
- Des cotisations sociales acquittées pour le personnel ;
- Des étudiants très imprégnés des réalités du terrain avec la formule Ecole/ entreprise exceptionnelle dans le secteur universitaire avec stage dès la première année ;
- Des cahiers de textes régulièrement tenus ;
- Pas de surcharge d'effectifs dans les salles de classe ;
- Une bonne politique panafricaine ;

- Un caractère multinational de l'institution avec 30 % d'étrangers et 17 nationalités ;
- Une bonne politique de communication ;
- Une bonne visibilité et une politique de coopération vivante nationale et internationale ;
- Une forte implication du milieu professionnel dans les programmes et le placement en stage ou le recrutement ;
- Un bon taux de recrutement des anciens dans le PATS ;
- L'existence de bibliothèque numérique ;
- Une bonne connectivité internet pour les accès sans fils dans les bâtiments ;
- Un plan stratégique clair et ambitieux de l'administration ;
- Une volonté affichée de partenariats mis en œuvre ;
- Un bilan financier régulièrement tenu ;
- L'existence de restaurant pour étudiants ;
- Un soutien interne du PATS et du PER en termes de formation continue ;
- Des syllabus qui précèdent tous les enseignements.

## **6. POINTS FAIBLES DE L'UNIPRO**

De la même manière qu'il y a des points forts, nous pouvons lister les points faibles sont :

- L'organigramme est quelque part trop touffu et mal structuré ;
- Un faible pourcentage d'enseignants de rang A ;
- L'inexistence de laboratoires spécialisés pour les travaux pratiques
- Une maquette à revoir en tenant compte du volume horaire total des TPE
- Des salles de classe parfois mal adaptées aux effectifs
- L'absence de prise en charge des personnes à mobilité réduite

## **7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DE L'UNIPRO**

Il convient d'indiquer que UNIPRO possède des atouts majeurs qui permettent de garantir une formation de qualité à ses étudiants.

Cependant, des efforts supplémentaires allant dans le sens de corriger les écarts détectés devront être faits afin de maintenir la qualité des services proposés

Ainsi, l'institution possède naturellement des points forts et satisfait à plusieurs des standards du référentiel, dont ceux des plus importants pour une évaluation institutionnelle.

L'effort de mise aux normes de l'infrastructure est perceptible. L'UNIPRO se doit de régler immédiatement la question de l'effectivité des TP externalisés au niveau stratégique. Ce sont autant d'utilités pour le bon fonctionnement des enseignements.

## **8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT (UNIPRO)**

Après avoir identifié les forces et les faiblesses de l'Institut, il s'avère légitime, dans une optique de renforcement de capacités des instances décisionnelles, de proposer des recommandations afin de solutionner les manquements détectés et reconnus par le comité de pilotage.

Ainsi, l'Institut devra aller dans le sens :

- de finaliser la construction du nouveau local pour gérer la demande et installer des aménagements adéquats pour des personnes en situation de handicap ;
- de multiplier ses partenariats stratégiques pour une prise en charge anticipée de la demande de stage supplémentaire ;
- d'intégrer la recherche scientifique dans les stratégies de développement de l'établissement;
- d'offrir aux enseignants permanents un plan de carrière.
- du point de vue pédagogique, dissocier les cours de « Techniques d'expression » et « Techniques de communication »
- se doter de ses propres laboratoires de spécialité (en Géotechnique et Matériaux en particulier)
- revoir format PV délibération en faisant signer tous sur le PV et non sur une feuille volante

## **9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-Sup**

Nous suggérons à l'ANAQ-Sup de prendre en compte dans l'appréciation des standards le fait que :

- La vocation des écoles de formation privées n'est pas de faire de la recherche au sens des universités. En effet, la plupart des intervenants sont des professionnels du secteur et apportent leur savoir-faire qui n'est pas en relation avec les recherches faites dans des universités classiques.

Il faudrait donc tenir compte de la spécificité d'une telle formation dont la qualité et l'atteinte des objectifs ne sont pas censés respecter les standards classiques du milieu universitaire classique, vu l'objectif purement professionnel.

• Le recrutement de PER permanent est difficile dans les écoles privées de formation dans la mesure où le niveau de traitement dans le public est sans commune mesure avec les capacités financières de celles des écoles privées.

Par ailleurs, nous suggérons à l'ANAQ-Sup d'informer les candidats à une accréditation de l'existence depuis 2015 des documents émanant du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) et dont il faut tenir compte ; ceci mériterait une formation pour mieux sensibiliser les experts évaluateurs et les candidats. Il s'agit entre autres :

- du guide de codification des Unités d'Enseignement (UE) et des Eléments constitutifs (EC) ;
- du nouveau guide d'élaboration du syllabus de l'EU ou de l'Elément constitutif (ECU) ;
- du supplément au diplôme.

## **10. PROPOSITION D'AVIS**

Au regard :

- des réponses fournies par les responsables de la formation relativement aux standards non atteints et qui confirment l'objectivité de leurs appréciations
- de l'effort promis quant à l'amélioration ultérieure des points faibles en termes de standards non atteints,

l'équipe d'experts propose « **UN AVIS FAVORABLE À L'HABILITATION COMPLÉMENTAIRE** » à **délivrer** les diplômes suivants : *Licence en Journalisme Communication ; Licence en Droit des Affaires ; Licence en Génie informatique ; Licence en Management Qualité Hygiène Sécurité Environnement ; Licence en Génie civil ; Master en Journalisme Communication ; Master en Génie civil ; Master en Génie informatique ; Master en Management Qualité Hygiène Sécurité Environnement ; Master en Droit des Affaires* de l'institution dénommée UNIVERS PROFESSIONNEL « UNIPRO ».

## **ANNEXES**

### **1-Glossaire**

**2IM:** Institut International de Management

**Anc:** Ancienneté

**CAES:** Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire

**CAESTP:** Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

**CAI:** Cellule d'Aide à l'Insertion

**CAMES:** Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

**CDD:** Contrat à Durée Déterminée

**CDI:** Contrat à Durée Indéterminée

**CG:** Conseil de Gestion

**CIAQ:** Cellule Interne d'Assurance Qualité  
**CNAES:** Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur  
**CSP :** Comité Scientifique et Pédagogique  
**CV:** Curriculum Vitae  
**DA :** Droit des Affaires  
**DBS:** Dakar Business School  
**DE:** Direction des Etudes  
**DEA:** Diplôme d'Etudes Approfondies  
**EC:** Enseignant Chercheur  
**ENITA:** Ecole Nationale des ingénieurs et des Techniciens d'Algérie  
**GC :** Génie Civil  
**GI :** Génie Informatique  
**IPE:** Institut Professionnel de l'Entreprise  
**IPEM:** Institut Parcours et Métier de Casablanca  
**JC :** Journalisme Communication  
**LMD:** Licence Master Doctorat  
**MQHSE :** Management Qualité Hygiène Sécurité Environnement  
**NQ:** Niveau de Qualification  
**OS:** Objectif Spécifique  
**PATS:** Personnel Administratif, Technique ou Spécialisé  
**PER:** Personnel d'Enseignant et de Recherche  
**PV:** Procès-verbaux  
**SAC:** Service d'Accueil et de Communication  
**SCAI :**  
**TD:** Travaux Dirigés  
**TE:** Taux d'Encadrement  
**TEM:** Taux d'Encadrement Moyen  
**TRA:** Taux de Réussite Annuel  
**UE:** Unité d'Enseignement  
**UEF:** Unités d'Enseignement Fondamentaux  
**UNIPRO:** Univers Professionnel  
**VH:** Volume Horaire

## **2-Liste des étudiants rencontrés**

Rachelle DIEDHIOU, Génie civil L2

Al diouma BARRY , Génie civil L2

Elliot MBEMBA , Génie civil L2

Seynabou NIASSE , Génie Informatique L2

Papa Oumar DIOP, Génie civil L2

Elliot MBEMBA , Génie civil L2

Aridya KESSY GRH M1

Kany CISSE , QHSE L2

Nafissatou Kane , Génie Informatique L2

Sonthene MOUNABATE , Génie Informatique L2

Bilol Faty FAYE , Génie Informatique L2

Mame Penda BITEYE , QHSE L2

Amy TINE , QHSE L1

Lois Goriel Ngadi MBOUUMBA , QHSE L1

Dganda MBOUBOU Steph Junior , QHSE L1

### **3-Liste des PATS rencontrés**

Bouka B. DIAW , Assistant de Direction

Zeinaba BA , responsable SCAT

Babacar KEITA , responsable CIAQ

Ismaela SOUMARE , responsable de la scolarité

Mamadou DIALLO , responsable RH

Ousmane FAYE , surveillant General

Aissatou DIALLO , responsable Accueil et orientation

Soda DIENG , Assistante comptable

Mouhamadou Alassane SY, responsable des Etudes

### **4- Liste des membres du comité de pilotage et administration**

Sheikh Ousmane SECK , Directeur

Ousmane GUEYE , Président Comité Scientifique et Pédagogique

Alioune Badara FAYE, Formateur

Babacar KEITA , responsable CIAQ

Mouhamadou Alassane SY , responsable des Etudes

Mamadou DIALLO , responsable Ressources Humaines

Ass Malick KANE, Formateur

Modou MBAYE, Formateur CIAQ

Amadou COULIBALY, Formateur

Youssoupha DIOP, Formateur

Amadou Bobo DIALLO , Formateur

Moussa NDIONE, Formateur

### **5-Liste des PER rencontrés**

Amadou COULIBALY, Formateur

Amadou BOBO DIALLO, Formateur

Younne NDIONE, Formateur

Alioune Badara FAYE, Formateur

Modou MBAYE, Formateur CIAQ

Ahmad BADJI, Formateur